



Plateformes d'Accompagnement et de Répit

Seine-Saint-Denis

A. Contexte

➤ Qu'est-ce qu'être aidant familial ?

C'est accompagner son proche atteint d'une pathologie neurodégénérative (Maladie d'Alzheimer ou apparentée, Maladie de Parkinson, Sclérose en plaques). C'est aussi pour d'autres accompagner son proche dans la perte d'autonomie du fait de son avancée en âge.

Au quotidien :

- c'est l'accompagner régulièrement et sur le long terme dans les actes de la vie quotidienne (l'habillage, la toilette, les courses, le ménage...).
- c'est prendre en charge la dimension affective (rassurer, écouter, soutenir), cognitive (expliquer, donner des informations, stimuler), sociale et administrative (gestion des documents administratifs, gestion des finances).

Cette charge mentale et physique a un impact sur la santé des aidants (stress, anxiété, trouble du sommeil, troubles physiques, ...) et leurs relations sociales. Il est à noter que très souvent les aidants mettent au second plan leur santé et les rendez-vous les concernant. Cela entraîne des situations **d'épuisement importants** allant parfois **jusqu'à une hospitalisation de l'aidant voire son décès**.

A. Contexte

► Qu'est-ce qu'être aidant familial ?

Paroles d'aidants (atelier réalisé au sein de la PFR d'Aulnay en janvier 2020 en partenariat avec CODES 93)

- Penser à tout, être seul(e) à prendre les décisions.
- Être fort(e) pour deux, tout repose sur nous.
- Être une présence rassurante (quasi) permanente.
- Proposer des activités stimulantes, stimuler au quotidien.

- Accompagner au quotidien.
- Répéter, rabâcher.
- Parfois accompagner, parfois aider, parfois faire à la place.
- (Essayer de) ne pas s'oublier, on s'oublie.
- Assurer la sécurité, le bien-être de son proche.
- Surveillance.

- Guider.
- Planifier.
- Se préserver.
- Fatigue physique et morale.
- S'adapter à la lenteur.
- Adaptation permanente, rien n'est stable, rien n'est acquis.
- Lâcher prise avec son proche.

- Insomnie.
- Savoir déléguer.
- Parfois être ferme.
- Peut s'énerver voire être maltraitant(e).
- Prévoir l'avenir, anticiper l'évolution de la maladie.
- Être patient.
- Se priver et priver l'autre.
- Renoncer même si cela est difficile.

A. Contexte

► Plan Alzheimer 2008-2012

Mesure 1b : offrir « sur chaque territoire une palette diversifiée de dispositifs de répit correspondant aux besoins des malades et aux attentes des aidants, en garantissant l'accessibilité à ces structures »

=> Création des premières plateformes de répit pour les aidants.

► Plan Maladies Neurodégénératives 2014-2019

Mesure 28 : « Conforter et poursuivre le développement des plateformes d'accompagnement et de répit en soutien des aidants des personnes qu'ils accompagnent »

=> dispositif étendu aux aidants de proches atteints d'une Maladie de Parkinson ou d'une Sclérose en plaques, ainsi qu'aux aidants de personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie.

=> Révision du cahier des charges en février 2018.

A. Contexte

➤ Statistiques : Le baromètre des aidants de la Fondation APRIL (juillet 2020)

- **1 français sur 4** déclare apporter de l'aide à un proche en situation de dépendance.
- **66%** des aidants apportent de l'aide domestique et de l'aide morale, **48%** accompagnent le proche aidé dans ses déplacements, **39%** l'aide pour l'organisation des relations avec les professionnels de santé et avec les prestataires de services à domicile, **33%** apporte une aide pour les actes élémentaires comme se laver, s'habiller, se nourrir.
- **65%** sont le seul aidant de leur proche.
- **80%** des aidants estiment passer moins de 20h par semaine à aider leur proche contre **16%** à l'aider plus de 20h.
- **20%** déclarent que cela a un impact sur leur moral et leur vie sociale, **21%** sur leur sommeil et **17%** sur leur santé physique.

=> Nous constatons très régulièrement que les aidants peuvent être dans le déni de l'aide apportée, ou bien alors que cela leur paraisse normal d'apporter cette aide (« c'est mon mari », « c'est ma mère »). Ils minimisent l'aide qu'ils apportent.

A. Contexte

► Le congé aidant (rémunéré)

○ Qu'est-ce que c'est ?

- Permet de s'occuper d'une personne handicapée ou faisant l'objet d'une perte d'autonomie d'une particulière gravité.
- Accessible sous conditions (lien familial ou étroit avec la personne aidée, résidence en France de la personne aidée) et pour une durée limitée.
- Remplace le congé de soutien familial existant depuis 2017.
- Mise en place depuis le 1^{er} octobre 2020.

Congé aidant dans la fonction publique : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35001>

Congé aidant dans le privé : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16920>

A. Contexte

► Le congé aidant (rémunéré)

○ Condition :

Le proche aidé peut être :

- La personne avec qui l'aidant vit en couple.
- Son ascendant, son descendant, l'enfant dont il assume la charge (au sens des prestations familiales ou son collatéral jusqu'au 4^e degré (frère, sœur, tante, oncle, cousin(e) germain(e e), neveu, nièce...)).
- L'ascendant, le descendant ou le collatéral jusqu'au 4^e degré de la personne avec laquelle l'aidant vit en couple.
- Une personne âgée ou handicapée avec laquelle il réside ou avec laquelle il entretient des liens étroits et stables, à qui il vient en aide de manière régulière et fréquente.

L'aidant intervient à titre non professionnel pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne.

Proche aidé doit avoir un GIR 1, 2 ou 3.

A. Contexte

► Le congé aidant (rémunéré)

○ Durée

- Salarié : Le congé de proche aidant ne peut pas dépasser une durée maximale, fixée :
 - ✓ soit par convention ou accord de branche ou, sinon, par convention ou accord collectif d'entreprise,
 - ✓ soit, en l'absence de dispositions conventionnelles, à 3 mois.

Toutefois, le congé peut être renouvelé, sans pouvoir dépasser 1 an sur l'ensemble de la carrière du salarié.

- Fonction publique : La durée du congé est fixée à 3 mois maximum renouvelables dans la limite d'un an sur l'ensemble de la carrière.

Peut être pris :

- En une période continue.
- De manière fractionnée par périodes d'au moins 1 journée.
- Sous la forme d'un temps partiel.

A. Contexte

➤ Crise sanitaire COVID-19

- Impact physique et psychologique sur les aidants et les proches aidés aussi.
- 24h/24, 7j/7 avec leur proche.
- **Témoignages des aidants lors du groupe d'échange avec CODES 93 concernant le 1^{er} confinement (juin 2020 - PFR d'Aulnay)**
 - « un enfermement »
 - « un temps suspendu »
 - « un manque d'espace et d'air »
 - « un isolement »
 - « un manque social »
 - « un stress permanent »
 - « une rupture »

A. Contexte

➤ Crise sanitaire COVID-19

○ Enquête de satisfaction pour l'année 2020 (PFR Aulnay)

- Impact sur le quotidien : « plus aucune relations visuelles, présentesielles et pas de possibilité de décompresser un peu, quasiment 24h/24 avec ma mère », « très difficile, angoisse tous les jours », « la maladie nous contraint à une sorte de confinement »
- Impact sur la santé physique et/ou psychique de l'aidant : « problème de dos dû au télétravail, grosse difficulté à relativiser », « le soir, il m'est arrivé de faire appel à un psychologue », « de toute façon je suis confinée en temps normal », « physique oui car plus d'activité physique, et psychologique car enfermement »
- Impact sur la santé physique et/ou psychique du proche aidé : « son état s'est dégradé à son retour en ADJ, ça ne se passait pas bien, il avait perdu son autonomie, plus de repères », « surtout au niveau cognitif car plus de stimulation et isolement donc dépression », « surtout psychologique ».

A. Contexte

➤ Crise sanitaire COVID-19

○ Enquête de satisfaction pour l'année 2020 (PFR Aulnay)

- Ressenti sur l'arrêt temporaire des activités à la PFR : « c'était la prison », « cela a été difficile d'être isolé des autres aidants »
- De manière générale : « mon mari depuis le confinement a commencé à parler avec le miroir et il a chuté dans tous les domaines », « il aurait été nécessaire pour les aidants d'avoir l'autorisation de sortir au moins 1h par jour (en plus des achats quotidiens) », « comme le diagnostic de mon père a été posé pendant la crise sanitaire, il a été difficile de trouver les informations et l'aide nécessaire pendant cette période ».

=> Interroger sur leur souhait en présentiel et/ou visio pour les ateliers, la majorité a répondu qu'ils souhaitaient être en présentiel.

B. Qu'est ce qu'une plateforme de répit ?

➤ Cahier des charges (Missions)

- Répondre aux besoins d'information, d'écoute, de conseils et de relais des proches aidants pour les conforter dans leur rôle d'aidants dans une logique de proximité.
- Participer au repérage des besoins des personnes : aidants et aidés.
- Proposer diverses prestations de répit ou de soutien à la personne malade, à son aidant ou au couple aidant-aidé et l'orienter vers une ressource adaptée au besoin si nécessaire.
- Etre un interlocuteur des dispositifs d'appui à la coordination territoriale des parcours (CLIC, MAIA, CTA-PAERPA, PTA).

B. Qu'est ce qu'une plateforme de répit ?

➤ Cahier des charges (Missions)

- Être l'interlocuteur privilégié des médecins traitants chargés de suivre la santé des proches aidants et des patients et de repérer les personnes « à risque ».
- Offrir du temps libéré (aide se substituant à celle apportée par l'aidant / séparation de l'aidant et de l'aidé) ou accompagné (sans séparation / intégrant la dimension de « bon temps passé ensemble »).
- Informer et soutenir les aidants pour les aider à faire face à la prise en charge d'une personne souffrant d'une maladie neurodégénérative.
- Favoriser le maintien de la vie sociale et relationnelle de la personne malade et de son aidant et lutter contre le repli et la dépression du couple aidant-aidé.

B. Qu'est ce qu'une plateforme de répit ?

➤ Cahier des charges (Missions)

En revanche, les PFR n'ont pas pour mission de :

- Evaluer les besoins de la personne malade, ni de l'accompagner dans son parcours de soins.
- Evaluer l'état de santé du proche aidant.

C. Qui peut bénéficier de la plateforme ?

➤ Critères d'inclusion

- Être un proche aidant (conjoint, enfant, ami, ...).
- Accompagner au quotidien un proche avec une Maladie d'Alzheimer ou apparentées, une Maladie de Parkinson ou une Sclérose en Plaques ; ou un proche de + de 60 ans en perte d'autonomie.
- Le proche aidé doit être encore à domicile.
- Habiter sur le territoire d'intervention de la plateforme, ou à défaut être très régulièrement sur le territoire du fait du domicile du proche aidé.

A noter l'accompagnement au sein de la plateforme prend fin progressivement dès lors que le proche aidé entre en EHPAD ou décède.

C. Qui peut bénéficier de la plateforme ?

► L'aidant peut

- Être épuisé physiquement et/ou psychologiquement du fait d'un accompagnement de son proche depuis un certain temps.
- Être dans la situation où il vient d'apprendre la maladie de son proche, il est perdu dans les démarches à réaliser, il a plein de questions sur la maladie, comment accompagner son proche, que mettre en place ?

⇒ **Les plateformes de répit sont là pour les aidants épuisés mais aussi dans un cadre de prévention pour éviter l'épuisement.**

⇒ **Les PFR sont un lieu d'écoute, d'accompagnement, un sas de décompression, une bulle de bien-être pour les aidants.**

D. Quel coût pour l'aidant ?

- Les plateformes de répit sont financées par l'Agence Régionale de Santé.
- Les prestations proposées sont donc pour la plupart gratuites.
- Il peut toutefois être demandé une petite participation financière pour certaines activités auprès des aidants.

E. Comment bénéficier de la plateforme ?

► L'aidant peut

- Soit prendre contact directement avec la plateforme
- Soit la plateforme prend contact avec l'aidant suite à une orientation par un professionnel.

E. Comment bénéficier de la plateforme ?

➔ Les professionnels nous orientant les aidants quotidiennement

Consultation mémoire

Hôpitaux de jour

Accueils de jour

Équipe spécialisée
Alzheimer

SAAD

Mairies (CCAS, pôle
sénior, ...)

Libéraux

Autres PFR

Gestionnaires de cas

Assistances sociales

=> Tous les professionnels étant en contact avec un aidant peuvent l'orienter vers une plateforme de répit.

F. Le premier entretien avec la plateforme

► Déroulement

- Réalisé avec la coordinatrice de la plateforme (potentiellement avec/ou un autre professionnel de la PFR)
- L'entretien se déroule à la plateforme ou à domicile.
- En présence de l'aidant et potentiellement de l'aidé.
- Points abordés concernant l'aidé :
 - Histoire de la maladie.
 - Capacités dans les actes de la vie quotidienne.
 - Loisirs.
 - État thymique, Sommeil, Troubles cognitifs, Troubles psycho-comportementaux.
 - Traitement (antidépresseurs, anxiolytiques, neuroleptiques, ...).
 - Potentielles prises en charge : ADJ, ESA, paramédicaux, ...
 - Existence plan APA, protection juridique ?
 - Résultats bilans cognitifs

F. Le premier entretien avec la plateforme

➤ Déroulement

- Points abordés concernant l'aidant :
 - État thymique, Sommeil, Alimentation, Etat physique, Vécu de la maladie/perte d'autonomie du proche.
 - Aide apportée au proche aidé au quotidien.
 - Traitement.
 - Maladies potentielles.
 - Statut professionnel.
 - Loisirs.
 - Autres aidants potentiels.
- **Préconisations / Orientations vers des ressources extérieures, Prestations que peut proposer la PFR**

F. Le premier entretien avec la plateforme

► Orientations par la plateforme vers des ressources extérieures

Consultation mémoire

SAAD / SSIAD

Gestionnaires de cas

Associations

UCC

Hôpitaux de jour

Mairies (CCAS, pôle sénior, ...)

Assistances sociales

ARTZ

Accueils de jour

Libéraux

APA

EHPAD (héb. Tempo / perm)

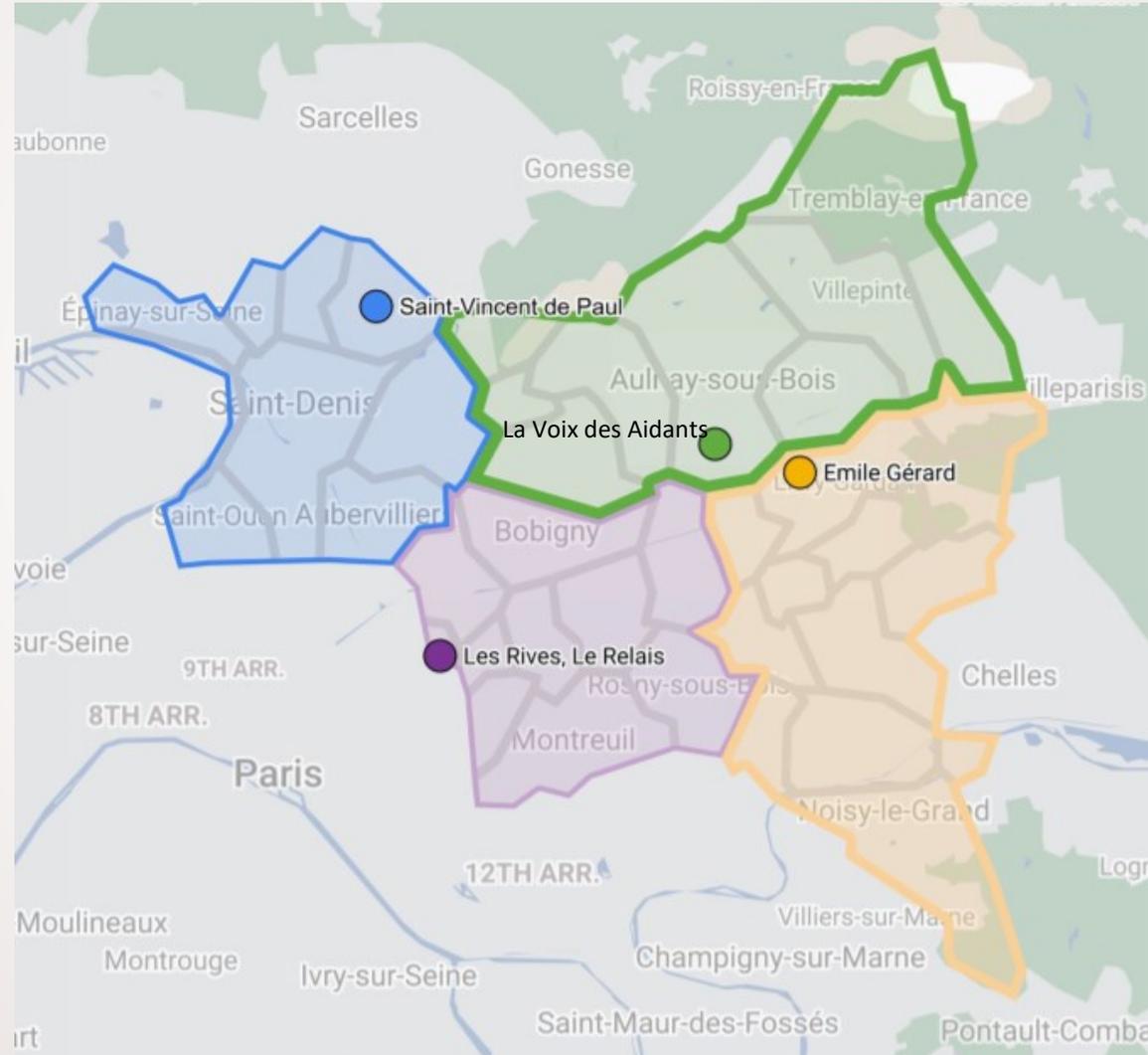
Équipe spécialisée Alzheimer

Autres PFR

Protection juridique

SSR

G. Les PFR du 93



G. Les PFR du 93

► Collectif des plateformes

- Depuis 2019, les coordinateurs des plateformes de répit d'Ile-de-France se sont réunis en collectif.
- A ce jour, et depuis octobre 2020, nous avons :
 - 2 représentantes régionales
 - 1 représentant et son suppléant par département.

Pour la Seine-Saint-Denis :

Mme Pauline TESSE, représentante départementale

Mme Géraldine MAITREL, suppléante

H. CNR de l'ARS Ile-De-France : « Stratégies auprès des aidants »

- CNR accordé à la PFR d'Aulnay-sous-Bois et la PFR du Pré-Saint-Gervais
 - Suite à la crise COVID, un CNR a été alloué à 2 PFR par département
 - Durée : 1 an
 - Postes accordés par plateforme (début 2021) : CDD d'1 an
 - 0,5 ETP de psychologue
 - 1 ETP d'ASG/AMP/AVS

Le psychologue sera recruté par les 2 PFR (= poste à temps plein)



I. PFR Saint Vincent de Paul



► Présentation

Territoire d'intervention (Nord-Ouest)

Aubervilliers

Saint-Denis

Epinay-sur-Seine

Saint-Ouen

La Courneuve

Stains

(L'Ile-Saint-Denis)

Villetaneuse

Pierrefitte-sur-Seine

Responsable

Mme Géraldine MAITREL

(psychologue coordinatrice)

Coordonnées

6, rue du Repos - 93240 STAINS

Tél : 01 48 27 88 93

Mail : PFR93@lafocss.org / g.maitrel@lafocss.org

Date d'ouverture : Janvier 2018

Site internet

<https://www.croix-saint-simon.org/plateforme-accompagnement-repit-aidants-saint-vincent-paul>

I. PFR Saint Vincent de Paul



➤ Professionnels de la structure

- Une psychologue coordinatrice : Géraldine Maitrel (0,1 ETP)
- Une neuropsychologue : Imane JAMIL (0,5 ETP)
- Une CESF : Alexandra Heracle (0,4 ETP)

I. PFR Saint Vincent de Paul



► Prestations

- **Activités de soutien et d'écoute** : à destination des proches aidants ou du couple aidant-aidé (**SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE INDIVIDUEL OU GROUPAL**).
- **Activités favorisant le maintien du lien social du proche aidant ou du couple aidé-aidant** :
 - **GROUPE DE PARTAGE D'EXPÉRIENCE** entre aidants
 - **SORTIES CULTURELLES** (musées, châteaux, abbayes jardins, ...)
 - **REPAS DE CONVIVIALITÉ** (préparés avec les couples aidant-aidé)
 - **ACTIVITÉS DE BIEN-ÊTRE ET DÉTENTE** encadrées par un coach sportif

I. PFR Saint Vincent de Paul



► Prestations

- **Activités d'information et de formation des proches aidants et du couple aidant-aidé :**
 - **10 SESSIONS DE FORMATION** de 2h00 par an à destination des aidants familiaux (un mercredi par mois de 14h à 16h) et des sessions de formation pour les aidants professionnels (en fonction de la demande).

- **Accompagnement dans les démarches administratives :**
 - **INFORMATION** sur les dispositifs d'aides financières/sociales
 - **ACCOMPAGNEMENT** dans les démarches administratives en ligne.

- **Solutions de répit pour l'aidant :**
 - **ACCUEIL DE JOUR**
 - **HÉBERGEMENT TEMPORAIRE / PERMANENT**

I. PFR Saint Vincent de Paul



► Exemples d'aidants pris en charge

- Madame A., et ses enfants: accompagnent le père Monsieur A. atteint de la Maladie d'Alzheimer.
- Monsieur C : aidant principal de sa compagne Madame L. atteinte de la Maladie d'Alzheimer.
- Madame C : accompagne sa mère Madame C. atteinte de la Maladie d'Alzheimer.

J. PFR La Voix des Aidants



► Présentation

Territoire d'intervention (Nord-Est)

Aulnay-sous-Bois

Drancy

(Dugny)

Le Blanc-Mesnil

(Le Bourget)

Sevran

Tremblay-en-France

Villepinte

Date d'ouverture : février 2017.

Responsable

Mme Pauline TESSÉ

(psychologue coordinatrice)

Coordonnées

15, rue Tournadour - 93600 AULNAY-SOUS-BOIS

Tel : 01 72 88 88 55 / 07 71 44 24 13

Mail : pfr.aulnay@coallia.org / pauline.tesse@coallia.org

Site internet

<https://coallia.org/etablissement/medico-social-la-voix-des-aidants/>

Facebook

<https://www.facebook.com/pfrvoixdesaidants>

Vidéo de présentation

<https://www.youtube.com/watch?v=h0CaOsB8Rpw>

J. PFR La Voix des Aidants



► Professionnels de la structure

- Une psychologue coordinatrice : Pauline TESSE (1 ETP)
- Une AMP : à venir au 19/04/2021 (1 ETP)

J. PFR La Voix des Aidants



► Prestations

- **Activités de soutien et d'écoute** : à destination des proches aidants ou du couple aidant-aidé (**SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE INDIVIDUEL** = ponctuel).
- **Accompagnement dans les démarches administratives** :
 - **INFORMATION** sur les dispositifs d'aides financières/sociales
 - **ACCOMPAGNEMENT** dans les démarches administratives en ligne
- **PERMANENCES**
 - **À L'hôpital René Muret (Sevran)** : 1^{er} mercredi de chaque mois (13h30-16h30)

J. PFR La Voix des Aidants



► Prestations

- **Activités favorisant le maintien du lien social du proche aidant ou du couple aidé-aidant :**
 - **ATELIERS ENTR'AIDANTS : ACCOMPAGNER AU MIEUX SON PROCHE DÉPENDANT**
(Association Nouveau Souffle) = groupe d'échange. 1 atelier par mois de mars à juillet 2021.
 - **VISITES DE MUSÉES AVEC L'ASSOCIATION ARTZ :**
15 euros adhésion annuelle, séances financées par la PFR.

SUITE (pages suivantes)

J. PFR La Voix des Aidants



► Prestations

- **ATELIER DE SOPHROLOGIE** : vendredi de 14h à 15h30 toutes les 2 semaines. Gratuit.

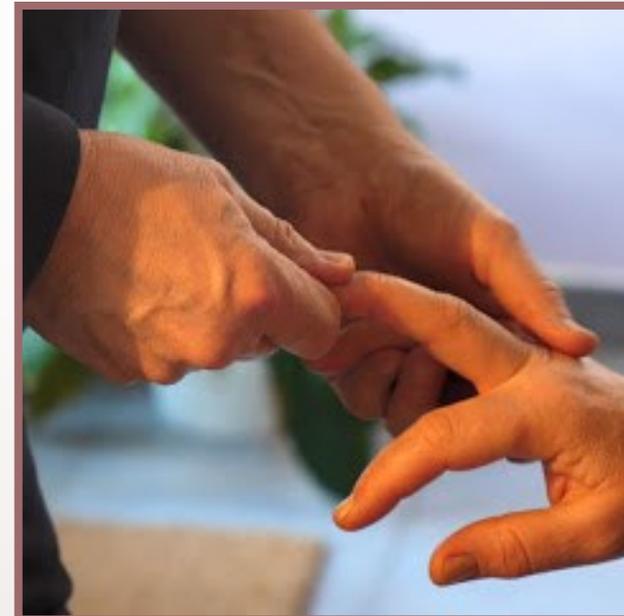
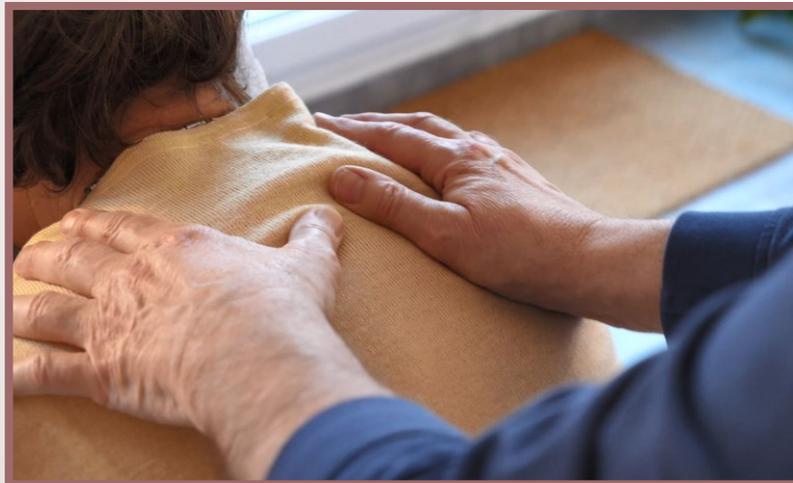


J. PFR La Voix des Aidants



► Prestations

- **ATELIER DE SHIATSU** : jeudi de 13h à 17h et vendredi de 13h30 à 17h30 (créneau de 30 min)
toutes les 2 semaines. Gratuit.



J. PFR La Voix des Aidants



► Prestations

- **ATELIER « ENTHOUSIASMEZ-VOUS : JOUEZ AVEC VOS ÉMOTIONS »** : jeudi de 14h à 15h30
une fois par mois. Gratuit.



J. PFR La Voix des Aidants



► Prestations

- **ATELIER « BIEN-ÊTRE PAR LA BEAUTÉ »** : jeudi de 14h à 15h30 une fois tous les 2 mois.

Gratuit.



J. PFR La Voix des Aidants



➤ Prestations

○ Solutions de répit pour l'aidant :

- ACCUEIL DE JOUR
- HÉBERGEMENT TEMPORAIRE / PERMANENT

J. PFR La Voix des Aidants



► Prestations

○ Solutions de répit pour l'aidant :

• FORFAIT « TEMPS LIBÉRÉ » :

- ✓ 20h par année civile (renouvelable chaque année), 8 euros de l'heure à charge de l'aidant (reste financé par la PFR).
- ✓ Une dame de compagnie vient au domicile passer un temps avec le proche aidé. Les activités sont adaptées et choisies selon les envies de ce dernier.

OBJECTIF : libérer du temps à l'aidant, lui apporter du temps de répit (aller à des rendez-vous médicaux, faire des activités bien-être, se reposer, ...).

<https://www.youtube.com/watch?v=CLemi5SZnOo>

- **ACCUEIL DE RÉPIT** (partenariat PFR, ADJ et EHPAD COALLIA d'Aulnay) : potentielle participation financière de la PFR sur le prix de journée (projet à venir courant 2021).

K. PFR Le Relais



► Présentation

Territoire d'intervention (Sud-Ouest)

Bagnolet	Montreuil
Bobigny	Noisy le Sec
Bondy	Pantin
Les Lilas	Romainville
Le Pré-Saint-Gervais	Rosny-sous-Bois

Responsable

Mme Elisabeth FONG
(infirmière coordinatrice)

Coordonnées

142 à 146 avenue du Belvédère - 93310 LE PRE-SAINT-GERVAIS

Tel : 01 56 27 06 90

Mail : contact.les-rives-le-relais@idf.vyv3.fr

Date d'ouverture : novembre 2013

Site internet

<https://www.idf.vyv3.fr/blog/etablissement/plateforme-daccompagnement-et-de-repit-les-rives-le-relais/?onglet=o2>

K. PFR Le Relais



► Professionnels de la structure

- Une directrice : Nadine COHEN (0,10 ETP)
- Une infirmière coordinatrice : Elisabeth FONG (0,90 ETP)
- Une neuropsychologue : Laure DELPIERRE (0,25 ETP)

K. PFR Le Relais



➤ Prestations

- **PERMANENCES AU SEIN DES CONSULTATIONS MÉMOIRE DE :**
 - l'Hôpital André Grégoire de MONTREUIL, un mercredi après-midi sur 2
 - l'Hôpital AVICENNE, un mardi après-midi sur 2
- **PERMANENCE MENSUELLE AVEC FRANCE ALZHEIMER (14h-16h)**
- **Activités de soutien et d'écoute :** à destination des proches aidants ou du couple aidant-aidé (**SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE INDIVIDUEL OU EN GROUPE**).
- **Accompagnement dans les démarches administratives :**
 - **INFORMATION** sur les dispositifs d'aides financières/sociales
 - **ACCOMPAGNEMENT** dans les démarches administratives en ligne.

K. PFR Le Relais



➤ Prestations

○ Solutions de répit pour l'aidant :

- ACCUEIL DE JOUR
- HÉBERGEMENT TEMPORAIRE / PERMANENT
- RÉPIT À DOMICILE
- SÉJOURS DE VACANCES POUR LE COUPLE AIDANT/AIDÉ.
- « OUI AU RÉPIT ! » : accueil du proche en accueil de jour avec un financement à hauteur de 4 journées par an (Sur inscription, nombre de bénéficiaire limité, reste à charge 20 euros par jour).

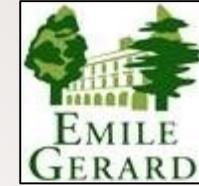
K. PFR Le Relais



➤ Prestations

- **Activités favorisant le maintien du lien social du proche aidant ou du couple aidé-aidant :**
 - **ATELIERS ENTR'AIDANTS : ACCOMPAGNER AU MIEUX SON PROCHE DÉPENDANT** (Association Nouveau souffle) = groupe d'échange animés par un coach. 1 atelier par mois en présentiel et un en distantiel de mars à juillet 2021
 - **LE RELAIS PHILO** : Conférence avec un professeur de philosophie autour de la relation d'aide session n°1 « L'autre dont je suis responsable »- *date à venir*
 - **PRENDRE SOIN DE SOI** : relaxation autour de la sophrologie, de la méditation et de techniques énergétiques (2h)
 - **VISITES DE MUSÉES AVEC L'ASSOCIATION ARTZ** : 15 euros adhésion annuelle, séances financées par la PFR

L. PFR Emile Gérard



► Présentation

Territoire d'intervention (Sud-Est)

Clichy-sous-Bois

Coubron

Gagny

Gournay sur Marne

Livry-Gargan

Les Pavillons-sous-Bois

Le Raincy

Montfermeil

Neuilly-sur-Marne

Neuilly-Plaisance

Noisy le Grand

Vaujours

Villemomble

Responsable

Mme Elise NIAT

(psychologue coordinatrice)

Coordonnées

30, allée de Joinville - 93190 LIVRY-GARGAN

Tel : 06-42-09-86-40

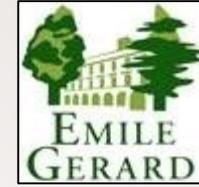
Mail : para@ehpadegerard.com / psy-co@ehpadegerard.com

Site internet

<http://www.ehpadegerard.com/plateforme-de-repit.php>

Date d'ouverture : novembre 2018.

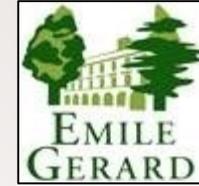
L. PFR Emile Gérard



► Professionnels de la structure

- Une psychologue coordinatrice : Elise NIAT (0,75 ETP)
- Une ASG : Sylvie RENARD (1 ETP)

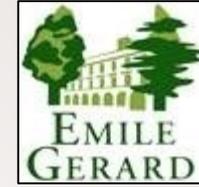
L. PFR Emile Gérard



► Prestations

- PERMANENCES AU SEIN DES CONSULTATIONS MÉMOIRE DE :
 - l'Hôpital de Montfermeil
- Activités de soutien et d'écoute : à destination des proches aidants ou du couple aidant-aidé (SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE INDIVIDUEL OU EN GROUPE, SOUTIEN TELEPHONIQUE).
 - Groupe de parole un samedi par mois.
- Accompagnement dans les démarches administratives :
 - INFORMATION sur les dispositifs d'aides financières/sociales : relais vers les CCAS.
- Solutions de répit pour l'aidant :
 - ACCUEIL DE JOUR
 - HÉBERGEMENT TEMPORAIRE
 - RÉPIT À DOMICILE : 1 fois toutes les 2 semaines (séance de 2h30-3h). Par l'ASG de la PFR.

L. PFR Emile Gérard



► Prestations

- **Activités favorisant le maintien du lien social du proche aidant ou du couple aidé-aidant**
 - **ATELIER D'ART FLORAL** : 1 fois par mois
 - **ANIMATION BEAUTÉ & BIEN-ÊTRE** : avec deux coiffeuses, 1 fois par mois.
 - **SÉANCE DE SHIATSU** : 1 fois par mois
 - **ATELIERS ENTR'AIDANTS : ACCOMPAGNER AU MIEUX SON PROCHE DÉPENDANT**
(Association Nouveau Souffle) = groupe d'échange du 1^{er} avril au 17 juin 2021.
 - **VISITES DE MUSÉES AVEC L'ASSOCIATION ARTZ** :

15 euros adhésion annuelle, séances financées par la PFR.

M. Statistiques

	PFR Stains		PFR Aulnay-sous-Bois		PFR Pré-Saint-Gervais		PFR Livry-Gargan	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Nouveaux aidants			26	28	117	201	23	12
Bénéficiaires dans l'année	125	116	36	54	164	231	27	39